

Budget de fonctionnement 2011 et Programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013 Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2011 et des immobilisations pour les années 2011 à 2013 de l'arrondissement.

Les priorités du conseil d'arrondissement seront l'amélioration de la qualité de vie, l'environnement et le développement durable. Ces priorités se traduiront concrètement par la réalisation d'un Plan directeur d'accès aux berges, une saine gestion des matières résiduelles, la mise en valeur de nos espaces verts et l'amélioration de la propreté des lieux publics. Une attention particulière sera également accordée à des initiatives de développement économique local comme le marché public de Pointe-aux-Trembles, au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur, notamment dans les secteurs industriels.

Notre devoir est de maintenir et d'accroître la qualité des services offerts à la population et aux places d'affaires desservies par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

Notre intention est de mettre en œuvre ce devoir dans le respect rigoureux du cadre budgétaire alloué tout en tenant compte des hausses de coûts que nous anticipons pour cette année.

En 2011, le budget de dépenses de l'arrondissement s'élève à 59 783 700 \$ et celui des revenus non fiscaux s'élève à 2 265 700 \$. L'effectif total à l'emploi de l'arrondissement est de 392,9 années-personnes.

L'administration municipale de la Ville de Montréal a accordé à l'arrondissement, pour son budget de dépenses 2011, une dotation additionnelle de 964 300 \$.

L'arrondissement doit assumer à même son budget, les indexations de dépenses courantes telles celles reliées

à la rémunération, aux coûts d'électricité, d'entretien et de location.

Également, il doit tenir compte des augmentations de coûts des contrats de déneigement, de déblaiement, du transport de la neige et de la collecte des résidus verts de même que de la hausse du prix du sel. Afin de faire face à ces augmentations de coûts, le conseil d'arrondissement affectera le surplus de gestion pour un montant de 226 700 \$ aux fins de l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2011 et l'arrondissement rationalisera de nouveau ses dépenses.

Programme triennal des immobilisations (PTI) pour les années 2011 à 2013

Le montant total du PTI 2011 à 2013 s'élève à 25 131 000 \$ dont 8 373 000 \$ sont prévus pour 2011.

Dans le but de poursuivre le développement soutenu de l'arrondissement, une part importante du budget de 2011, soit plus de 56 %, est consacrée à la réfection routière et au réaménagement de rues. À cet égard, nous entamerons une nouvelle étape en prévoyant un budget dédié spécifiquement à l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation.

Les travaux d'infrastructures sur la 63^e Avenue, la 52^e Avenue, le réaménagement du boulevard Gouin, facilitant l'accès aux berges, de même que la réfection des rues en macadam sont des exemples de projets qui débiteront, ou se poursuivront en 2011.

Le conseil d'arrondissement priorisera également la consolidation et la mise aux normes des infrastructures immobilières desservant la communauté, telles que les centres communautaires, récréatifs et de loisirs. Il y consacra près de 38 % du budget en immobilisations en 2011.

Ces montants serviront notamment à réaliser des projets d'amélioration des installations situées sur le campus René-Masson comprenant l'aréna et le parc René-Masson, la bibliothèque et le centre aquatique de Rivière-des-Prairies.

Par ailleurs, des investissements importants seront consacrés au réaménagement des aires de jeux aux parcs Gérard-Vaillancourt, Ernest-Rochelleau et Clémentine-De La Rousselière, où nous débiterons une première phase du Plan directeur d'aménagement.

L'arrondissement construira un jeu d'eau au parc des Pins, réaménagera certains terrains de minisoccer au parc Daniel-Johnson et construira une piste pour BMX à la Polyvalente de la Pointe-aux-Trembles.

Des investissements seront également réalisés en matière de culture, avec l'implantation d'une première œuvre d'art public, l'amélioration et la création de lieux de diffusion des initiatives culturelles. Les premières étapes qui conduiront à la construction d'une maison de la culture à Rivière-des-Prairies seront entamées pendant l'année.

La revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles prendra son envol avec l'aménagement de la Place du Village, première d'une série d'interventions dans le secteur.

Enfin, une part du budget des immobilisations de 2011 (6 %) est aussi dédiée à l'achat d'équipements et de véhicules qui permettra de répondre aux exigences de qualité des services offerts aux citoyens.